

# COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 17 OCTOBRE 2023.

**Présents :** Daniel Bancel, Yves Segond, Michel Certhoux, Stéphane Ségala, Erwan Leconte, Corinne Donnet, Violaine Debelle.

**Excusé :** Elie Bellenger (pouvoir à Yves Segond).

**Sécrétaire de séance :** Erwan Leconte.

#### **Ordre du jour :**

- Validation du procès-verbal du conseil municipal en date du 11 juillet 2023
- Délibérations :
  - Validation du rapport du SPANC 2022
  - Révision du tarif de la cantine de Saint Géry -Vers
  - Décision modificative : virement de crédit entre articles-section investissement
- Le point sur les dossiers en cours :
  - Adressage
  - Plan d'action 2024 pour le débroussaillage
  - Demande d'achat de la parcelle C628
  - Bilan de la saison touristique 2023
  - Devis
  - Questions diverses

\*\*\*\*\*

- Validation du procès-verbal du conseil municipal en date du 11 juillet 2023

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

- Délibérations :
  - **Validation du rapport du SPANC 2022**  
Toutes les communes et intercommunalités doivent prendre connaissance et délibérer sur le rapport annuel du SPANC.  
Adopté à l'unanimité.
  - **Révision du tarif de la cantine de Saint Géry -Vers**  
La commune participe à hauteur de 1€ par repas pour les frais de cantine des scolaires de Sauliac . Le tarif des repas à l'école de St Géry-Vers a légèrement augmenté, et la commune de St Géry-Vers demande une délibération sur notre participation.  
Il est décidé à l'unanimité de ne pas modifier notre participation pour conserver l'équilibre auprès de toutes les écoles où les enfants sauliacois sont scolarisés.

La commune de St Géry-Vers propose une convention de répartition des charges de fonctionnement de l' école publique.

A l'unanimité le Maire est autorisé à signer ladite convention.

**Décision modificative :** Pour des investissements non prévus au BP 2023(remplacement écran et vidéo- projecteur) le Maire invite de Conseil Municipal à transférer 2500 euros du 020 (dépenses imprévues) au 2188 (immobilisations corporelles)

Décision modificative votée à l'unanimité.

- **Le point sur les dossiers en cours**

- Adressage

Présentation du devis proposé de la FTAP . Olivier Marmiesse ne peut pas répondre, du fait d'une grosse charge de travail actuellement.

Sur la proposition, ne serait retenue que la pose de 16 poteaux avec plot béton. Les 13 plaques à fixer sur mats existants seraient posées par les membres du conseil.

Le conseil valide à l'unanimité cette proposition.

- Plan d'action 2024 pour le débroussaillage (Obligation Légale de Débroussaillage)

Suite à la réunion d'informations de cet été, il est important de poursuivre l'action de suivi et d'assistance des habitants pour mettre en œuvre leurs obligations.

Sur la proposition de Daniel Bancel, les membres du conseil sont favorables à la constitution d'un groupe de travail, composé de Michel Certhoux, Yves Segond, Stéphane Ségala, Corinne Donnet et Erwan Leconte. Première réunion fixée le 13 novembre à 20h.

Les 2 axes de travail de ce groupe sont :

- Mettre en place une démarche d'assistance des sauliacois face à l'OLD
- Anticiper les travaux d'entretien que la commune peut réaliser dans les zones les plus à risques (l'assistance du SDIS sera sollicitée)

- Demande d'achat de la parcelle C628

Marc Chaumeil souhaite acquérir une parcelle communale située en surplomb de sa grangette dans le vieux sauliac. Cet achat lui permettrait de débroussailler et d'entretenir ce terrain attenant. La parcelle serait scindée en deux permettant à la commune de conserver une partie de ce foncier.

Le principe de vente à M. Chaumeil est acté par le Conseil conseil .

- Bilan de la saison touristique 2023 à l'échelle de commune

-Problème de salubrité à l'aire d'embarquement du Rual, la pose d'une toilette sèche doit être envisagée.

-Problème sur l'assainissement du bâtiment sanitaire à l'aire de repos (fosse bouchée à deux reprises cet été). Il est décidé de demander à notre maître d'ouvrage délégué, Célé Lotmédián, d'établir s'il existe des défaillances de conception et/ou d'exécution justifiant le recours à la garante decennale.

-Retours positifs sur les animations estivales : conférence Jean Héreil, exposition des artistes sauliacois, balade-observation des petites bêtes du Célé, soirée Astronomie, animation Yves Segond pour la journée du Patrimoine

L'éco-musée de Cuzals sera fermé pour un temps de réflexion et de travaux . Il est décidé que le Maire adressera un courrier au Président du Conseil Départemental pour demander que la commune de Sauliac soit associée aux réflexions sur le devenir du Musée.

- **Questions diverses :**

> Retour sur la réunion « transition » du 12 septembre et présentation du devis proposé par Figeac-Transition : réalisation d'un bilan carbone simple (consommations du bâtiment et du bureau de la Mairie, déplacements, politique d'achats, etc...) et réalisation d'une pièce de théâtre pour sensibiliser les habitants. Après analyse de la proposition de Figeac-Transition, il est décidé de valider le devis.

Erwan, Elie et Daniel envisagerons avec Figeac-Transition l'élargissement de la réflexion « transition » aux locations communales (audit énergétique complet), et l'invitation des habitants des communes voisines lors de la représentation de la pièce de théâtre.

> Route de Carbonié/Combe Noire en mauvais état, très empruntée en ce moment du fait de la fermeture du pont : les trous seront bouchés.

> Nombre de containers au pont : du fait des travaux de fermeture, quelques containers ont été provisoirement déplacés.

> Rive de tuiles du garage (local de chasse).

Les tuiles de rive menaceraient de tomber. Une vérification sera réalisée.

> Connexion internet au Château de Genies :

Le message de Pascal Bye a été évoqué lors de la réunion. Le Conseil Municipal n'est pas indifférent aux problèmes rencontrés. Le Maire souhaite avoir de plus amples détails sur les difficultés rencontrées et invitera Pascal Bye à un échange lors d'une permanence du mercredi.

> Les tables et bancs issus de l'ASA, vieillissent. Une évaluation de leur état et du coût de remplacement en fonction du type de matériel doit être réalisée pour une inscription au BP 2024.